

INSTRUCTIONS DE COURSE TOUR DE CHAUSEY

Yacht-Club de Granville Samedi 14 Juin 2025 (OP 07h10 / FP 13h31 / OP 19h19 – coef 70)

Grade 5A - Baie de Granville

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028)*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera publiée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera publié avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante : **Communication orale du comité par VHF Canal 72.**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le groupe whatsapp Yacht Club Granville, rubrique : « chefs de bord 2025 ».

3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 72.

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le toit du yacht-club.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Classe	Nb de course
14 Juin 2025	Osiris/multi 2000	1 à 2

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **10h00**.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est :

Osiris 1 (groupe net inférieur ou égal à 21) : Pavillon N,

Osiris 2 (groupe net supérieur à 21) : Pavillon C,

Multi 2000 : flamme rose (disponibles au secrétariat du club).

8. ZONES DE COURSE

Baie de Granville et autour de Chausey.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS**.
Le parcours à effectuer sera donné par VHF sur le canal 72.
- 9.3 **Parcours Côtiers** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 9.4 Les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS** par un astérisque (*).
- 9.5 Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).

10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont :

Départ	Parcours	Dégagement	Arrivée
Conique blanche	Balisage côtier	Cylindrique jaune	Conique blanche ou balisage côtier

- 10.2 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES : Il est interdit de naviguer à moins de 150 m de la tourelle « Le Pignon » (risque d'effondrement). IL est rappelé que les navires de commerce ou à passagers sont toujours prioritaires dans les chenaux d'approche de Granville ou de Chausey.

12. LE DÉPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF donné en IC 3.2. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **7 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVÉE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 2 heures après que le premier bateau de leur classe ait effectué et fini le parcours, seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au bureau du club.

18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

19. RÈGLES DE SÉCURITÉ

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course le 72.

19.4 Utilisation du Bout dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

ARBITRES DÉSIGNÉS

Président du comité de course : Laurent TRAVERT

Présidente du comité technique : Néant

Président du jury : Pierre-Paul MONNERON

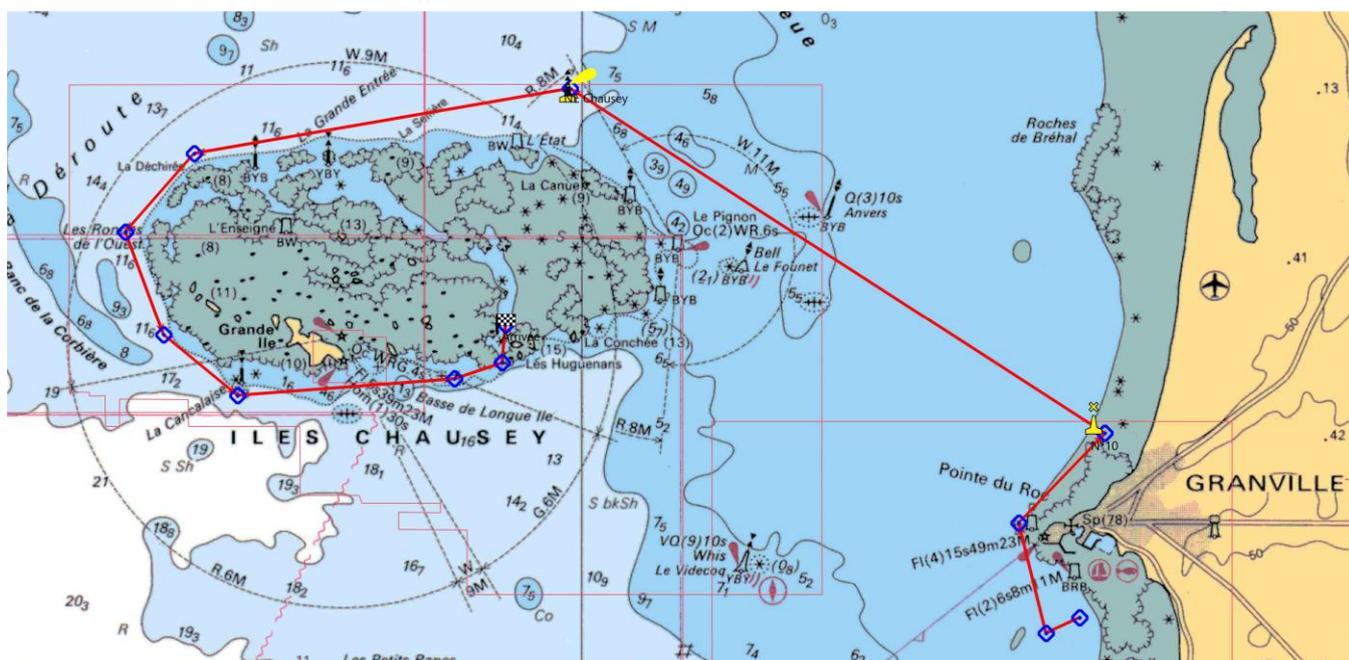
ANNEXE ZONES DE COURSE



« ANNEXE PARCOURS »

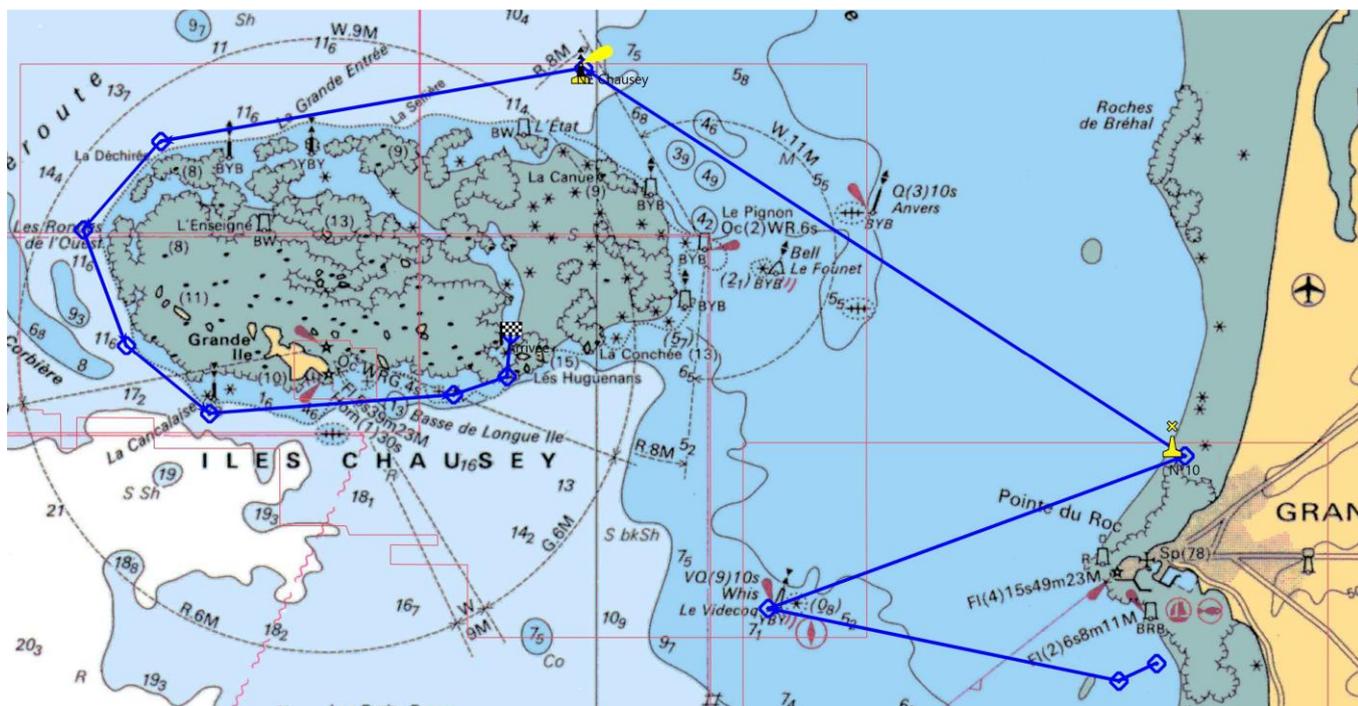
Parcours N°1 (aller) : env. 22Mn :

DEPART (zone sud-ouest du Loup) – bouée de dégagement éventuelle,
FOURCHIE à laisser à tribord,
N°10 à laisser à bâbord,
NE CHAUSEY à laisser à bâbord *,
CHAUSEY & tous ses dangers à laisser à bâbord,
LA CANCALAISE à laisser à bâbord*,
FIS-COUS à laisser à bâbord*,
LA TOURNIOURE (danger isolé) à laisser à tribord,
ARRIVEE dans le sud du chenal Beauchamps (approx : 48°52'36"N/001°46'27"W)



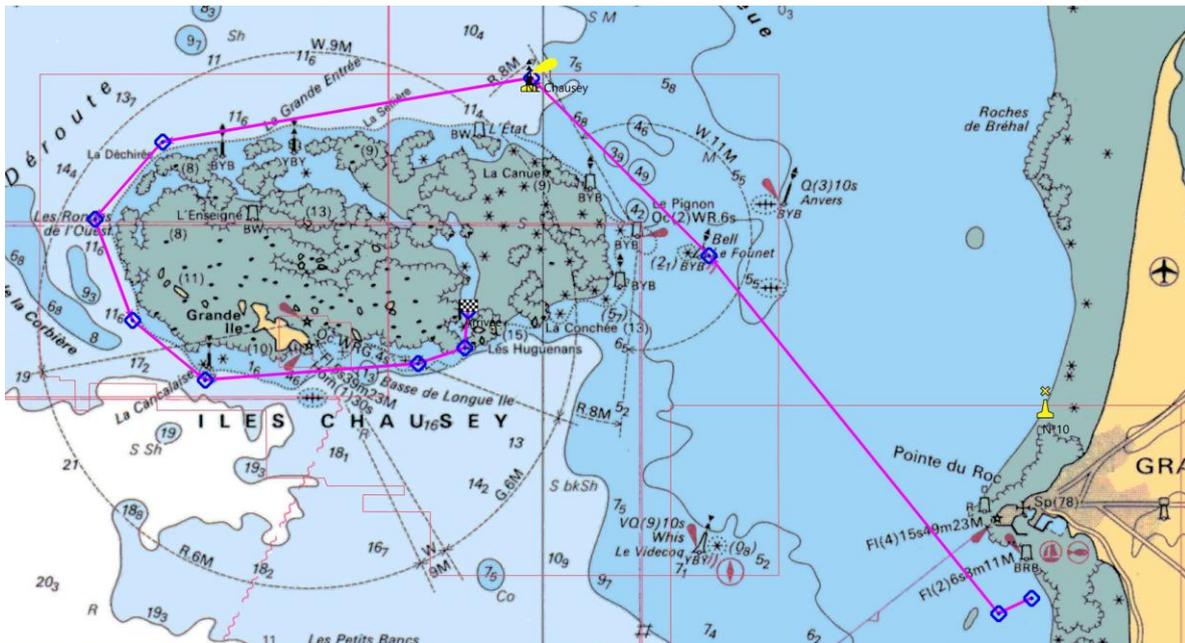
Parcours N°2 (aller) : env. 27 Mn :

DEPART (zone SW du Loup) – bouée de dégagement éventuelle,
VIDECOQ à laisser à tribord,
N°10 à laisser à bâbord,
NE CHAUSEY à laisser à bâbord *,
CHAUSEY & tous ses dangers à laisser à bâbord,
LA CANCALAISE à laisser à bâbord*,
FIS-COUS à laisser à bâbord*,
LA TOURNIOURE (danger isolé) à laisser à tribord,
ARRIVEE dans le sud du chenal Beauchamps (approx : 48°52'36"N/001°46'27"W)



Parcours N°3 (aller) : env. 20 Nm :

DEPART (zone SW du Loup) – bouée de dégagement éventuelle,
FOUNET à laisser à bâbord *,
NE CHAUSEY à laisser à bâbord *,
CHAUSEY & tous ses dangers à laisser à bâbord,
LA CANCALAISE à laisser à bâbord*,
FIS-COUS à laisser à bâbord*,
LA TOURNIOURE (danger isolé) à laisser à tribord,
ARRIVEE dans le sud du chenal Beauchamps (approx : 48°52'36"N/001°46'27"W)



Parcours N°4 (aller) : env. 28 Nm :

DEPART (zone SW du Loup) – bouée de dégagement éventuelle,

FOUNET à laisser à bâbord *,

NE CHAUSEY à laisser à babord *,

CHAUSEY & tous ses dangers à laisser à bâbord,

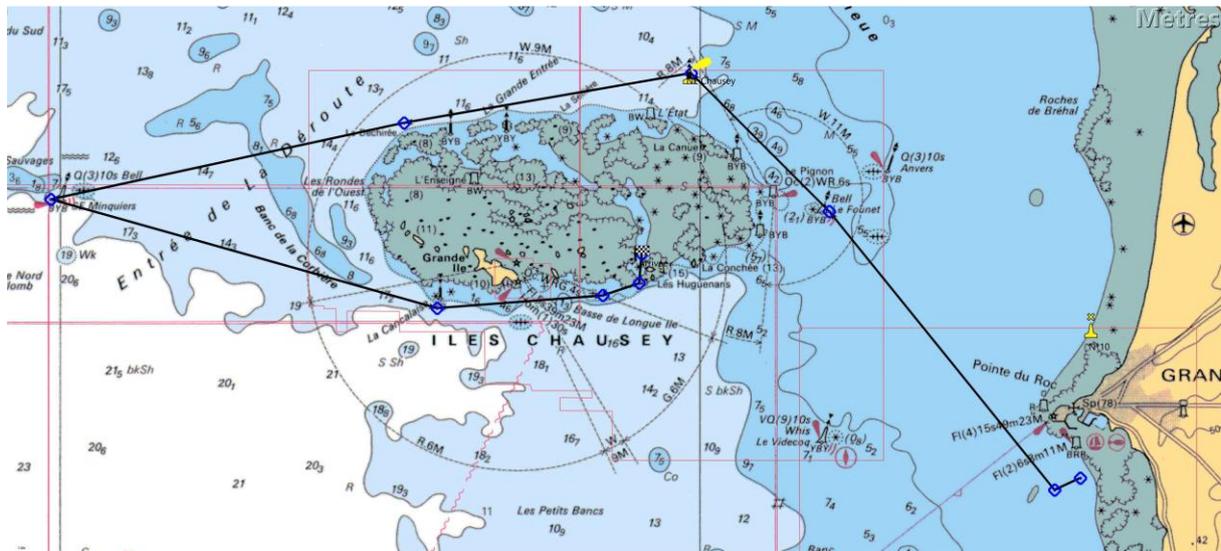
SUD-EST MINQUIERS à laisser à bâbord,

LA CANCALAISE à laisser à bâbord*,

FIS-COUS à laisser à bâbord*,

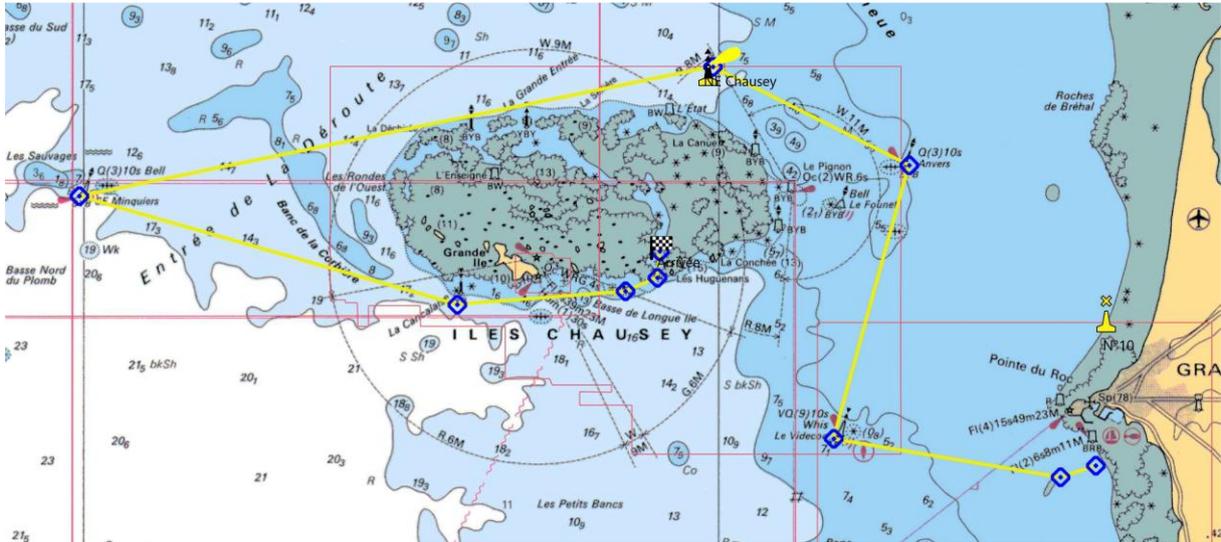
LA TOURNIOURE (danger isolé) à laisser à tribord,

ARRIVEE dans le sud du chenal Beauchamps (approx : 48°52'36"N/001°46'27"W)



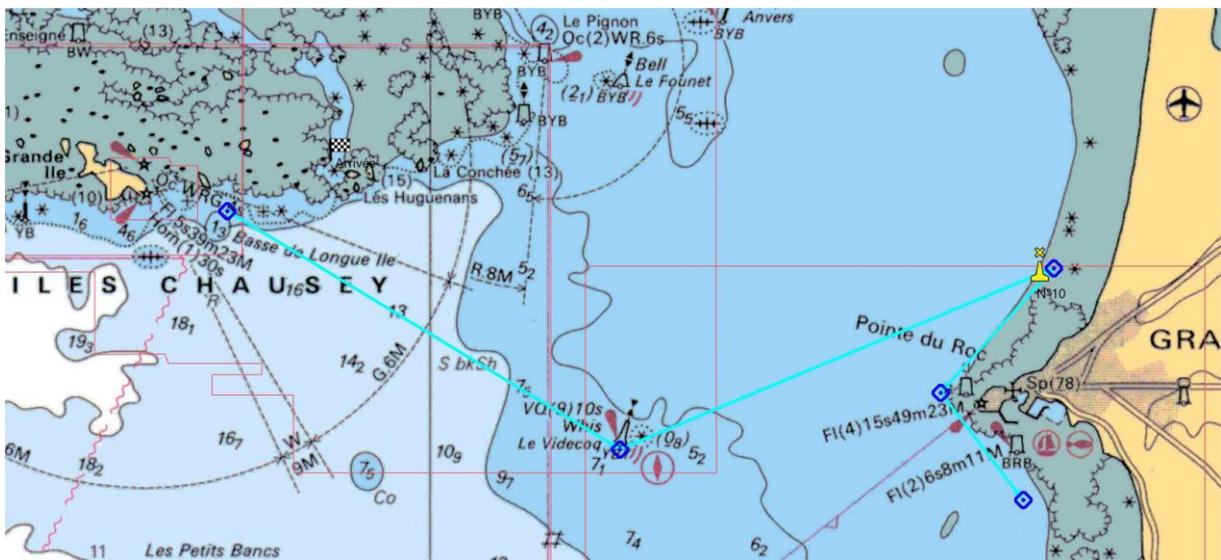
Parcours N°5 (aller) : env. 31 Nm :

DEPART (zone SW du Loup) – bouée de dégagement éventuelle,
VIDECOQ à laisser à tribord,
ANVERS à laisser à bâbord*,
NE CHAUSEY à laisser à babord *,
CHAUSEY & tous ses dangers à laisser à bâbord,
SUD-EST MINQUIERS à laisser à bâbord,
LA CANCALAISE à laisser à bâbord*,
FIS-COUS à laisser à bâbord*,
LA TOURNIOURE (danger isolé) à laisser à tribord,
ARRIVEE dans le sud du chenal Beauchamps (approx : 48°52'36"N/001°46'27"W)



Parcours N°6 (retour) : env. 12 Nm :

DEPART (zone SE Longue ile) – bouée de dégagement éventuelle,
VIDECOQ à laisser à bâbord,
N°10 à laisser à tribord *,
FOURCHIE à laisser à bâbord,
ARRIVEE dans le sud du Loup.



Parcours N°7 (retour) : env. 11 Nm :

DEPART (zone SE Longue ile) – bouée de dégagement éventuelle,
FOUNET à laisser à bâbord *,
ANVERS à laisser à tribord *,
FOURCHIE à laisser à bâbord,
ARRIVEE dans le sud du Loup.



ANNEXE ARRIVEE A UNE MARQUE

Arrivée à une marque (*) :

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).

Si le bateau comité arborant un pavillon bleu se tient près d'une des marques précisées par un astérisque (*), l'ensemble marque et bateau comité constitue une ligne d'arrivée, la marque étant à laisser du côté requis.